

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 10 avril 2015 portant nomination des membres de la commission d'examen des candidatures pour le cycle de formation préparatoire au concours interne d'accès au corps de conception et de direction de la police nationale – session de sélection 2015

NOR : INTC1509186A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 95-654 du 9 mai 1995 modifié fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs de la police nationale;

Vu le décret n° 2005-939 du 2 août 2005 portant statut particulier du corps de conception et de direction de la police nationale;

Vu l'arrêté du 26 février 2003 modifié relatif à l'organisation d'un cycle de formation préparatoire au second concours d'accès au corps de conception et de direction de la police nationale;

Sur la proposition du directeur général de la police nationale,

Arrête:

Article 1^{er}

En application des articles 4 et 5 de l'arrêté du 26 février 2003 susvisé, la commission d'examen des candidatures pour le cycle de formation préparatoire au concours interne d'accès au corps de conception et de direction est composée comme suit pour la sélection des 6 et 7 mai 2015:

Président :

M. Jean-Jacques HERLEM, inspecteur général de la police nationale, chargé de mission à l'inspection générale de la police nationale, représentant M. le directeur général de la police nationale.

Suppléant :

Mme Catherine GALY, contrôleur général de la police nationale, sous-directrice de l'administration et des finances de la direction de la coopération internationale.

Membres :

Titulaire :

Mme Marie-Astrid CEDE, commissaire divisionnaire, adjointe au chef du bureau des commissaires de police, représentant Mme la directrice des ressources et des compétences de la police nationale.

Suppléant :

Mme Brigitte LAFOURCADE, contrôleur général de la police nationale, chef du bureau des commissaires de police.

Titulaire :

Mme Catherine BERTI, commissaire divisionnaire, chef de l'Institut national de la formation de la police nationale.

Suppléant :

M. Christian KERBRAT, commissaire divisionnaire, adjoint au chef de l'Institut national de la formation de la police nationale.

Titulaire :

Mme Sandrine CARLIN, commissaire divisionnaire, chef de la division formation, représentant la direction centrale de la sécurité publique.

Suppléant :

Mme Véronique MORANDI, commissaire divisionnaire, chef du pôle des ressources humaines à la direction centrale de la sécurité publique.

Titulaire :

M. Frédéric DEBOVE, directeur de l'institut de droit et d'économie de l'université Panthéon - Assas.

Suppléant :

Mme Pascale MARTIN-BIDOU, directrice des études de l'institut d'études judiciaires Paris-II.

Titulaire :

M. Antoine BOTTON, professeur agrégé de droit à l'Université de Toulouse-I Capitole.

Suppléant :

M. Christopher CHARLES, professeur agrégé des facultés de droit à l'Université de Toulouse-I Capitole.

Article 2

L'arrêté du 23 mars 2015 portant nomination des membres de la commission d'examen des candidatures pour le cycle de formation préparatoire au concours interne d'accès au corps de conception et de direction – session de sélection 2015 – est abrogé.

Article 3

La directrice des ressources et des compétences de la police nationale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 10 avril 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*Le sous-directeur de la formation
et du développement des compétences,*
L. CHALON